



A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 17 décembre 2022

Référence : 2022.12.007
Version : 2.0

Objet : Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 1 décembre 2022 à 17 h 30

Lieu : Locaux de l'ALP à La Puya

Présents : P. BOUCHARD
C. CAUZARD
R. DECARRE
P. DE KETELAERE
JL. GASSMANN
B. GENEVOIS
A ; HOFFART
A. LAINE
G. LAMOUILLE
P. LITTOZ
Y. MAGNANI
R. GUENARD
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI

Excusés : C. DECARRE
JF DUFRESNE
P. DARSY
P. BOUTILLON

Absents : C. LAUGIER
R. LOSTE

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. APPROBATION DU DERNIER CA

Le CR du dernier CA est approuvé.

2. COMMISSION « FORMATION – PRATIQUE DE LA PECHE »

Bilan des stages 2022 :

Les stages 2022 se sont bien déroulées :

- 9 stages « jeunes » d'une semaine : 54 enfants au total encadrés par. C. Laugier.
- Un stage « adultes » : 3 personnes
- Un stage « spécifique » de 2 jours organisés pour l'école catholique : 24 enfants au total (2 sessions de 6 enfants chaque jour) ;

Pontons handicapés :

- Premier ponton réalisé par la commune d'Annecy à la Puya (installation des portes cannes à revoir)
- Quatre autres pontons sont en projet sur les communes de Saint-Jorioz, Duingt, Annecy le Vieux et Doussard.
- Contact à prendre avec la mairie de Talloires pour un sixième ponton.

Atelier nymphes :

Organisation de 2 stages de montage de nymphes de 2 séances chacun ouverts à 10 personnes.

Le premier stage n'était pas complet et peu de « nouveaux » pêcheurs ont participé.

3. COMMISSION « INFORMATION – COMMUNICATION »

Bulletin annuel / diffusion :

Le bulletin annuel a été finalisé.

Le nombre de sponsors est supérieur à celui de 2021. La recette publicitaire s'élève cette année à 2240 euros.

Merci aux bénévoles qui ont participé à la rédaction de la revue ainsi qu'à Christian Labaz et Carine qui ont assuré sa mise en forme et le « bon à tirer ».

R. DECARRE insiste sur l'importance de réaliser des photos pour toutes les actions, réunions auxquelles participe ALP pour pouvoir illustrer la revue.

Vidéos sur les pratiques de pêche :

Une réunion de la commission communication est prévue le 13 décembre à 15h pour travailler sur les projets de vidéos « feras » et « perchettes ».

Des séquences ont été tournées également lors d'un atelier « montage des nymphes ».

4. COMMISSION « PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE »

Cartographie des zones de frai des féras « seconde tranche » (Yann)

Une réunion a été organisée avec les participants pressentis : bénévoles ALP, Carine, Rémy PERRIN (ASTERS) et Bruno MARTIN (FDAAPPMA).

7 équipes sont prévues : 4 en bateaux et 3 à pied pour pouvoir achever la cartographie de frai des féras.

Une demande de dérogations a été effectuée auprès de la DDT 74 pour la navigation dans la bande de rive parallèlement au rivage, la pénétration dans le périmètre de protection des roselières et la puissance des moteurs dans le petit lac.

Alain Lainé est chargé de surveiller l'arrivée des féras rive EST / annecy le Vieux pour permettre le déclenchement des prospections le plus tôt possible.

Il est également chargé de prévenir la gendarmerie de Faverges.

Bilan collecte des têtes d'omble :

282 têtes d'ombles ont été rapportées à Carine à ce jour pour la saison 2022.

Un effort pour impliquer plus de pêcheurs et atteindre l'objectif annuel de 300 têtes devra être fait en 2023.

Retours sur la commission consultative :

L'inégalité du partage de la ressource « féras » entre amateurs et professionnels a été soulignée par ALP. L'INRAE est chargé d'essayer de trouver les raisons susceptibles d'expliquer la divergence croissante des courbes de capture à partir de 2015.

Les perspectives de réduction du quota journalier et d'instauration d'un quota annuel pour la truite ont été évoquées.

Réunions à venir :

- Commission Lac / collègue « usagers » (SILA / DDT) : jeudi 8 décembre 2022 à 16 heures
- Réunion « carnets volontaires » (INRAE) : mardi 06 décembre à 15 heures.

5. COMMISSION « FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF »

Point sur la situation budgétaire 2022 :

Le résultat 2022 devrait être à nouveau négatif, notamment en raison des travaux de réfection des bassins « géniteurs ».

Le prix des cartes de pêche 2023 va augmenter (+ 13 euros pour une carte annuelle adulte option traîne-sonde »).

Actions éligibles au « plan pêche départemental » :

Les dossiers de demandes de subventions ont été transmis au Conseil départemental de Haute Savoie (CD 74) pour la rénovation des bassins « géniteurs » et l'acquisition du bateau « garderie / alevinage ».

Le CA mandate le Président pour passer dès à présent commande du bateau.

En ce qui concerne la rénovation des bâtiments, le CD 74 étudie actuellement la possibilité de racheter à la ville d'Anney le terrain sur lequel ils sont édifiés.

Référence : 2022.12.007 version 2.0 Conseil d'Administration (CA) d'Annecy Lac Pêche (ALP) 4
Pour avancer dans l'attente du résultat de cette « négociation » et de la révision du « bail à construire » actuel, le CA mandate le Président pour engager la première tranche de la prestation proposée par le cabinet d'architecture PANERO (formalisation et chiffrage du projet de rénovation).

Assemblée Générale (AG) de l'ALP :

La prochaine Assemblée Générale de l'ALP se tiendra le 22 janvier 2023 à la salle polyvalente de Sévrier.

La réservation est effectuée.

Yann est chargé de se rapprocher de la Mairie pour avoir des précisions sur les modalités d'intervention du technicien de la commune et la remise des clefs.

Il est également chargé de lancer les invitations avec Carine.

Patrick D. est chargé de l'organisation du traditionnel café / croissant du matin, de l'apéritif / cocktail et du repas de fin d'AG.

Ordre du jour prévisionnel :

- Approbation du CR de la dernière AG
- Rapport d'activités 2022 (introduction Yann + interventions de Patrick B., Roland, Carine, Bernard et Bruno Martin)
- Comptes 2022 ; y compris bilan vente de cartes (Gilbert)
- Rapport) du vérificateur aux compte
- Planning d'activités prévisionnel 2023 (Yann)
- Suivi reproduction truite lacustre et perspectives d'études (Bruno MARTIN)
- Propositions d'évolution de la réglementation pour la truite (Yann)
- Budget prévisionnel 2023 (Gilbert)
- Nomination des vérificateurs aux comptes 2023
- Questions diverses.

Prime annuelle Carine

En raison de la qualité de son travail et de l'inflation, le CA décide d'octroyer une prime exceptionnelle à Carine au titre de l'année 2022.

Il sera demandé à EUREX de faire en sorte qu'elle s'inscrive dans le dispositif gouvernemental de « rattrapage du pouvoir d'achat » (exonération de charges).

7. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se déroulera le mardi 10 janvier à 17 h 30 dans les locaux de l'ALP.